

PRIX D'ABONNEMENT
France pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE CHAUX-DE-FONDS (Départs, Arrivées), and ADMINISTRATION. Includes a detailed railway schedule for October 1898.

Advertisement for L'IMPARTIAL, mentioning subscription rates and the number of copies (7400 exemplaires). Includes a small graphic of a hand pointing.

MARDI 28 FÉVRIER 1899 - Sociétés de musique, Sociétés de chant, Sociétés de gymnastique, Réunions diverses, Clubs. Lists various cultural and social events.

assez souvent, selon les circonstances. Ça nous coûte assez cher, d'ailleurs. Le traitement du Président n'est ni prévu par la Constitution, ni fixé par une loi.

« Il est un peu tôt, monsieur le Président, fit observer l'officier qui l'accompagnait, pour tirer des faisans. Dans deux mois, ils seront bien plus beaux. — Bah ! répondit mélancoliquement Félix, qui sait où je serai dans deux mois ! »

Advertisement for 'Les Enfants Martyrs' and 'DEUX INNOCENTS' by Jules Mary. Includes subscription information.

La vie à Paris Paris, 24 février. Le Palais de l'Elysée. — Son parc. — Ses hôtes. — Le traitement du président. — M. Loubet et sa mère.

Le premier sommeil de M. Loubet à l'Elysée sera sans doute traversé de grandes visions. Mis par le destin sur un sommet qu'il n'avait certes jamais rêvé, il songera que sa nouvelle situation, en modifiant du coup son existence, lui impose le sacrifice d'un repos relatif qu'il regrettera souvent.

Nouvelles étrangères France. — Paris, 25 février. — MM. Déroulède et Marcel Habert ont été conduits samedi matin au siège de la Ligue des Patriotes pour assister aux perquisitions qui ont continué aujourd'hui.

Advertisement for 'Agrandissement Photographique' (enlargement photography) with a price of 'Dix francs'.

Mme de Pompadour habita le Palais de l'Elysée. Napoléon Ier y attendit son sort le lendemain de Waterloo. Louis-Napoléon y fit sa résidence pendant sa funeste présidence qui prépara le second Empire.

Comme toujours, la chronique et la caricature s'emparent du nouvel arrivé à l'Elysée. Mais elles n'ont pas encore pu trouver à mordre dans une pomme à leur gré.

Cinq commissaires de police ont été convoqués à une heure au parquet du procureur de la République au sujet de l'affaire Déroulède. Ils ont reçu des instructions confidentielles sur lesquelles on garde le plus grand silence.

Lundi 27 Février 1899 - La Chaux-de-Fonds. Includes a list of local societies, clubs, and events.

Je n'ai pas à vous décrire le train de maison du président de la République. On en parle assez souvent, selon les circonstances.

Il y a quelque temps, Félix Faure, chassant à Rambouillet venait de tuer un faisan.

Paris, 26 février. — M. Loubet a reçu le comité de l'Association nationale républicaine. Il l'a encouragé à poursuivre son œuvre d'éducation républicaine et à persévérer dans son œuvre d'apaisement.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Nouvelles étrangères

France. — Paris, 26 février. — Les journaux prévoient que l'instruction dans l'affaire Déroulède-Marcel Habert durera encore quelques jours.

Le *Matin* dit que les perquisitions au siège de la Ligue des Patriotes ont démontré que l'action de M. Déroulède a été isolée et spontanée.

Paris, 26 février. — Des perquisitions ont été opérées chez divers membres de la Ligue antisémite et chez plusieurs notabilités orléanistes et bonapartistes, pour rechercher les ramifications de la Ligue avec les comités orléanistes et bonapartistes.

Paris, 26 février. — Le *Temps* tient d'un ami du général Roget un récit de l'incident de jeudi soir. Il en résulte que M. Déroulède ayant saisi la bride du cheval du général Roget qui avait son épée à la main, le général lui fit lâcher prise et lui dit : « Laissez-moi ». Ce furent les seules paroles que prononça le général; il n'y a pas eu de poignée de mains. Le général a eu comme seule préoccupation de faire rentrer les troupes à la caserne, sans aucune hésitation. Jusqu'à la porte, où il n'entendit d'ailleurs que les cris de : « Vive l'armée ! » il n'y avait pas d'apparence d'aucune manifestation. Le général, occupé à faire déblayer la porte de la caserne, n'a pas entendu les propos de MM. Déroulède et Marcel Habert; ceux-ci refusant de sortir, le général Roget les fit arrêter. Il prévint aussitôt télégraphiquement le général Zurlinden qui avisa M. Dupuy.

Allemagne. — Hambourg, 25 février. — Une dépêche du consul d'Allemagne à Punta Delgada annonce que tout va bien à bord du *Bulgaria*.

Suivant le *Correspondant de Hambourg*, la direction de la ligne Hambourg-Amérique a reçu du capitaine du *Bulgaria* un rapport suivant lequel le navire serait arrivé à Punta Delgada avec ses propres moyens. Ce rapport donne les détails suivants sur le voyage du navire : « Dans la nuit du 1^{er} au 2^e février, pendant un violent ouragan, le gouvernail a été démonté. Une vague énorme a inondé le navire et une masse d'eau considérable a pénétré dans l'entrepont. Le navire s'est incliné fortement sur le côté.

Le matin du 2 février, pendant que l'ouragan redoublait de violence, le gouvernail s'est rompu. Pour redresser le navire il a fallu jeter par-dessus bord une partie de la cargaison. Le matelot Guillaume König a été jeté à la mer par une lame.

L'administration de la ligne Hambourg-Amérique se propose de récompenser d'une façon spéciale les officiers et l'équipage du *Bulgaria*. L'empereur Guillaume a accordé au capitaine la croix de l'ordre de Hohenzollern.

Espagne. — Madrid, 26 février. — La commission de vérification des pouvoirs du Sénat a entendu l'amiral Cervera. Ce dernier soutient que, n'étant pas l'objet d'une poursuite criminelle, il est autorisé à siéger au Sénat. Il a déclaré que si la perte de l'escadre est un crime, il faut l'attribuer au gouvernement qui l'a envoyé, lui, dans la mer des Antilles contre son gré. L'amiral ajoute que c'est en pleurant qu'il a reçu les félicitations qui lui ont été adressées lors de son arrivée à Santiago car il prévoyait déjà un désastre.

Philippines. — Madrid, 26 février. — Une dépêche officielle de Manille dit que la situation est fort grave. Les navires étrangers ont débarqué des troupes. Le général Rios quittera Manille pour aller à Batangas.

Chronique suisse

M. Emile Welti. — L'ambassadeur de France, comte de Montholon, a transmis au Conseil fédéral et à la famille de M. Welti, les condoléances du président et du gouvernement de la République française, à l'occasion de la mort de M. Welti, ancien conseiller fédéral et ancien président de la Confédération.

Société de la presse suisse. — Le comité de la Société de la presse suisse s'est réuni à Berne, samedi 25 février.

Il a entendu le rapport de M. Ed. Secrétan sur les travaux du prochain congrès international de la presse, qui se réunira au mois d'avril prochain à Rome, et a désigné les délégués qui représenteront la presse suisse à ce congrès.

Le comité a ensuite entendu un rapport du Dr Buhler, qui avait été chargé à la suite d'une

décision de l'assemblée générale à Aarau, d'étudier la question de l'enseignement professionnel du journalisme en Suisse. M. Buhler a reçu déjà une réponse favorable de plusieurs universités suisses. Quelques universités n'ont pas encore répondu au questionnaire qui leur avait été adressé. M. Buhler présentera à l'assemblée générale un rapport et des propositions sur cette question.

Le comité a été saisi de la plainte d'un membre de la Société contre le monopole de vente accordé aux crieurs d'un seul journal, sur les quais de plusieurs gares importantes du Jura-Simplon. Le Comité a été unanime à protester contre ce monopole et a chargé un de ses membres de présenter un rapport sur ce sujet, en examinant s'il n'y a pas là une atteinte portée à la liberté du commerce et de l'industrie.

Le comité étudiera aussi cette question du monopole au point de vue des futurs chemins de fer fédéraux, afin de pouvoir faire en temps utile des propositions à ce sujet.

L'assemblée générale aura lieu le 28 mai, à Coire. Elle coïncidera avec la célébration de l'anniversaire de la bataille de Calven.

Touring-Club suisse. — Le *Touring-Club suisse*, a tenu son assemblée annuelle samedi soir dans la salle des Amis de l'Instruction.

De nombreux sociétaires de différentes parties de la Suisse y assistaient.

L'assemblée était présidée par M. Raisin, ancien député aux Etats qui a donné lecture de lettres d'excuses très cordiales de M. le conseiller fédéral Lachenal, président d'honneur du *Touring-Club*, et de M. le conseiller d'Etat Richard.

Dans son rapport M. Raisin a constaté la marche florissante du *Touring-Club* qui a rendu de nombreux services aux cyclistes et a obtenu en particulier des avantages précieux en ce qui concerne les facilités douanières. La fortune du *Touring-Club* s'élève à plus de 12,000 f.

L'assemblée a approuvé les rapports ainsi que les modifications aux statuts proposées par le comité.

M. Baillif, président du *Touring-Club* français, a apporté les salutations de ce club, et a remis en son nom des médailles à MM. Raisin et Schauenberg, président et vice-président du *Touring-Club* suisse.

Une conférence de M. Max van Berchem a terminé la réunion.

Les délégués ont ensuite eu une réunion familière au Victoria Hall où de cordiales paroles ont été échangées.

Dimanche un banquet de 150 couverts a eu lieu à l'Hôtel des Bergues où des discours ont été prononcés. Puis a eu lieu au Victoria Hall un concert donné en l'honneur du *Touring-Club*, par l'Harmonie nautique.

Le succès de la réunion a été complet.

Voyageurs de commerce. — Le comité de la Fédération horlogère suisse a adressé au Conseil fédéral une demande tendant à la révision de la loi fédérale sur les taxes des voyageurs de commerce qui date de 1892.

La fédération voudrait que la visite aux particuliers soit totalement interdite aux voyageurs munis des cartes rouges que prévoit l'article de la loi ou, éventuellement, que si elle n'était pas interdite, elle entraîne l'application des dispositions analogues à celles qui ont cours dans plusieurs cantons au sujet du colportage, qui est frappé d'une taxe.

Les pétitionnaires demandent, en outre, que les voyageurs qui font la place soient soumis à une taxe et qu'il ne soit plus distribué dorénavant de cartes aux voyageurs qui vont prendre des commandes chez les particuliers, en portant avec eux des marchandises à l'état fini.

Nouvelles des Cantons

BERNE. — *Nouvelles financières.* — L'assemblée générale des actionnaires de la caisse d'épargne et de prêts de Berne a approuvé le rapport et les comptes ainsi que l'emploi du bénéfice net proposé par le conseil d'administration. En conséquence les actions recevront un dividende de 8 %. L'assemblée a voté à l'unanimité une augmentation du capital actions de 2,800,000 fr. à 4,000,000.

— *Les obsèques de M. Welti.* — Conformément au vœu du défunt, les obsèques du défunt seront très simples. Aucun discours ne sera prononcé sur la tombe.

Le Conseil fédéral a décidé samedi de prendre part *in corpore* à la cérémonie, d'adresser

une lettre de condoléance à la famille et de déposer une couronne sur la tombe de M. Welti.

— *Lauterbrunnen.* — A la suite d'une explosion de dynamite, six ouvriers ont été tués dans le tunnel de l'Eiger du chemin de fer de la Jungfrau et parmi eux le contre-maitre Andi. Les détails manquent encore.

Lauterbrunnen, 26 février. — Un grave accident est survenu dans la nuit de samedi à dimanche dans le tunnel de l'Eiger du tunnel de la Jungfrau.

Vers le matin, les ingénieurs ont été réveillés par une seule détonation extrêmement violente, contrastant avec celles des autres nuits. A ce moment, on attendait la première mine du matin, qui comptait en général 15 à 16 coups; mais la première détonation n'ayant été suivie d'aucune autre, on comprit que quelque chose d'anormal venait de se passer. Un instant après arrivaient des ouvriers annonçant qu'un grand malheur était arrivé dans le tunnel.

Les ingénieurs réveillèrent les ouvriers, prirent en toute hâte les mesures nécessaires pour que l'on pût recevoir les blessés et leur donner les premiers soins; puis, avec deux surveillants, ils se rendirent au tunnel.

Ils trouvèrent le contre-maitre Andi, le premier ouvrier Ghagliano et quatre mineurs morts sur place. Les cadavres étaient horriblement mutilés et brûlés. Comme il se trouvait encore, sur le lieu de l'accident, un certain nombre de cartouches de dynamite, on fit immédiatement barrer le tunnel pour éviter d'autres malheurs, et on plaça des gardes pour écarter les ouvriers qui accouraient en grand nombre sur le lieu de l'accident.

Les cadavres, enveloppés dans des couvertures, furent transportés dans les logements des employés et mis en bière.

La catastrophe a causé une grande émotion parmi les ingénieurs et les ouvriers. L'ingénieur en chef, M. Gobat, était absent, ayant été appelé à Zurich pour affaires de service.

Il sera difficile de connaître exactement les causes de la catastrophe, tous ceux qui se trouvaient à l'endroit où a eu lieu l'explosion étant morts. La seule chose certaine est que l'explosion s'est produite au moment où l'on chargeait le premier coup de mine, car le bâton de bois dont on se sert pour cette opération a traversé le cou du premier ouvrier occupé à charger.

Toutes les victimes étaient d'excellents ouvriers qui travaillaient depuis longtemps à la Jungfrau. Quatre d'entre eux étaient mariés. Le contre-maitre laisse une femme et quatre enfants; deux de ses fils sont employés dans l'entreprise. C'était un homme de toute confiance.

LUCERNE. — *Crime.* — Un crime a été commis samedi soir, à 5 h., à Zellfeld, commune de Schenken. Une femme de 40 ans, nommée Spieler a été assassinée par un chemineau, nommé Karl Hæffliger. Le meurtrier a été arrêté et a fait des aveux. On ne sait pas encore toutefois quel a été le mobile du crime.

ARGOVIE. — *Assemblée politique.* — L'assemblée des délégués du parti radical démocratique du canton d'Argovie s'est réunie dimanche à Brugg. L'assemblée comptait environ 150 participants. Elle était présidée par le colonel Kunzli qui a rappelé en termes émus le souvenir de M. Welti. L'assemblée s'est levée en l'honneur du défunt.

L'assemblée a voté une résolution en faveur de l'adoption de la loi sur les traitements des instituteurs qui sera soumise au peuple le 9 mars.

MM. Kellersberger, député aux Etats, et Kurz, conseiller national, ont en suite rapporté sur la double initiative. Ils se sont, comme les orateurs qui leur ont succédé, MM. Zschokke, Kunzli et Jaeger en particulier, prononcés contre la campagne en faveur de l'initiative. Une résolution unanime a été votée dans ce sens. Un appel sera adressé aux électeurs pour les mettre en garde contre le mouvement.

TESSIN. — *La neige.* — Le temps, qui ces dernières semaines avait été très beau, s'est sensiblement refroidi et il y a eu samedi une légère chute de neige.

Chronique du Jura bernois

Delémont. — Dimanche après-midi a eu lieu à Delémont l'assemblée de la Fédération jurassienne de musiques (fanfares). Trente délégués y ont pris part. Les sociétés de Bévilard et de Madrech ont été reçues dans la Fédération.

Les comptes pour 1898 ont été approuvés. La fête des musiques du Jura a été fixée au 29 juin à Bienne.

Les Bois. — On nous écrit de cette localité que les faits rapportés par notre correspondant, au sujet de l'aventure arrivée à M. Aurèle Dubois, ne sont pas exacts.

Chronique locale

**** Ecole ménagère.** — D'après la nouvelle loi sur l'enseignement professionnel, les écoles privées ne recevront aucune allocation du canton ni, par conséquent, de la Confédération. Comme l'Ecole ménagère a besoin de ces subventions pour vivre, elle a dû demander d'être reconnue comme école communale. Sa demande, favorablement accueillie par le Conseil communal, sera examinée par le Conseil général dans sa prochaine séance.

Dans ces circonstances, la Société de l'Ecole ménagère n'avait qu'une chose à faire : disparaître, puisque les fonctions que ses statuts lui conféraient seront à l'avenir exercées soit par l'autorité Communale, soit par le nouveau comité de l'Ecole.

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée à cet effet le vendredi 24 février a décidé par 35 voix contre 8 de prononcer la dissolution de la Société. Puis, à l'unanimité, elle a chargé le président, le secrétaire et le caissier de procéder à la liquidation avec mandat de remettre à la commune tout l'avoir de l'Ecole.

Ce n'est donc que le mode d'administration qui est modifié. L'Ecole elle-même continuera sur les mêmes bases et avec le même personnel enseignant, qui a fait ses preuves et s'acquitte de sa tâche avec distinction. Elle n'a jamais été si prospère, puisque des quatre prochains cours il n'y a plus de place qu'à ceux d'avril et de juin.

Nous pouvons espérer que le caractère officiel de l'Ecole ménagère lui donnera la valeur qu'elle doit avoir aux yeux des jeunes filles pour qui elle a été fondée, il y a trois ans. Elles comprendront que si les pouvoirs publics prennent sous leur protection un enseignement de cette nature, c'est qu'il a sa raison d'être, c'est qu'il est non seulement utile mais nécessaire.

Il est à désirer en outre que les sympathies que l'Ecole ménagère s'est acquises dans notre population lui restent. Quoique communale, elle aura besoin du concours de beaucoup de bonnes volontés pour rendre les services qu'on attend d'elle. Les dons de matériel et d'ouvrages pour la bibliothèque seront toujours les bienvenus. Puis il ne faut pas se lasser de faire de la propagande, et de démontrer aux jeunes filles la nécessité pour elles d'apprendre à tenir un ménage avant de se marier. C'est un métier que de tenir un ménage, et plus lucratif que beaucoup d'autres en faveur; mais il est difficile et compliqué, et on ne peut pas le savoir si on ne l'a pas appris.

Mais, parmi les jeunes filles disposées à venir à l'Ecole ménagère, il y en a qui seront dans l'impossibilité de payer le modeste écolage réclamé. Il serait heureux que des personnes charitables voulussent bien y songer et mettre le futur comité en situation de recevoir gratuitement des jeunes filles habitant la Chaux-de-Fonds, comme cela a pu se faire jusqu'à présent, grâce aux dons des sociétaires et à ceux du comité de la cuisine populaire, qui vient de donner à l'Ecole ménagère un nouveau motif de lui témoigner sa gratitude.

Pour réaliser ce désir, il serait peut-être utile de créer un *Fonds pour les cours gratuits*, avec gestion spéciale. Ce sera l'affaire du nouveau règlement.

La Société de l'Ecole ménagère ne peut pas se dissoudre sans faire les vœux les plus ardents pour la prospérité de l'Ecole sous sa nouvelle administration, et sans déclarer que chacun de ses membres continuera, à titre privé, à s'intéresser à cette institution.

La Société de l'Ecole ménagère est morte : vive l'Ecole ménagère !

Le Président de la Société,
Ed. CLERC.

**** Cercle du Sapin.** — Les sociétaires sont invités à se rencontrer nombreux au cercle pour accompagner la bannière au cortège du 1^{er} mars.

Le banquet sera excellent. Chaque convive en aura le menu sur une carte dont le dessin, d'un caractère tout spécial, est dû à un artiste de notre ville; ce sera un beau souvenir de la fête : chants d'ensemble, carmagnole, productions individuelles nombreuses et variées, discours des magistrats, des députés à Berne, et

des vieux amis invités, rien ne manquera pour que le banquet du Sapin soit cordial et plein d'entrain.

Aussi les souscriptions sont-elles déjà nombreuses. Les sociétaires et leurs invités seront assurés d'un service tout à fait satisfaisant, s'ils veulent bien s'inscrire avant le 1er mars.

(Communiqué.)

Une triste nouvelle. — La session du Grand Conseil a été marquée par un triste événement, dit la Sentinelle.

On a trouvé jeudi matin, au fond de sa chambre d'hôtel, notre ami Ali Guinand, député ouvrier, frappé d'une attaque d'apoplexie. Il en avait déjà eu une il y a trois semaines. Transporté d'urgence à l'Hôpital de la Ville de Neuchâtel, une heure après il perdait complètement connaissance. Il avait auparavant pu dire quelques mots à ses amis et leur annoncer qu'il ne souffrait pas. Hier soir, on nous télégraphiait qu'il n'y avait plus d'espoir; ce matin, il n'y avait aucun changement.

Tous ceux qui connaissent la nature affable, le cœur droit, l'esprit généreux et prompt à s'enflammer d'Ali Guinand, apprendront avec regret cette triste nouvelle.

Concert d'hier. — Par le train de 2 h. 28 hier après midi, nous avons eu le plaisir de voir arriver la Musique Militaire du Locle, en grande tenue, pour donner son concert annuel au Stand des Armes-Réunies. Malgré le beau temps, la grande salle était comble, une preuve que nos amis du Locle sont toujours bien vus. Le programme, exécuté sous l'habile direction de M. Dietrich, prof., a été vraiment bien choisi et tous les morceaux enlevés avec beaucoup de justesse et d'entrain. Aussi les applaudissements ne se sont pas fait marchander et tout le monde sortait du Stand satisfait de cette soirée. Nous n'avons qu'un regret, c'est que la Musique Militaire du Locle ne vienne pas plus souvent.

(Communiqué.)

Ronces artificielles. — On nous écrit: Par le compte rendu des séances du Grand Conseil, nous apprenons que ce dernier a maintenu l'interdiction de l'emploi des ronces artificielles pour clôtures. Ce qui est bien. Notre Règlement de Police locale porte également la même interdiction. Comment se fait-il alors qu'à la Chaux-de-Fonds et environs on rencontre encore par ci par là ce genre de clôture, même au Bois du Petit-Château?

Un promeneur.

Ancienne Section. — MM. les membres passifs et amis de la société de gymnastique l'Ancienne Section, qui désirent assister au Banquet du 1er Mars, au local de la société, Serre 12, sont priés de se faire inscrire sans retard.

(Communiqué.)

Le Premier-Mars. — Un de nos abonnés nous demande si le Premier-Mars est jour férié officiel? Cela va de soi.

Bienfaisance. — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance de M. Steiner-Keser, voyageur de commerce, un don de fr. 10 pour l'Orphelinat de jeunes garçons, solde d'une indemnité obtenue de la Compagnie du régional Saignelégier.

(Communiqué.)

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain diverses communications.

CLOCHETTES

Dans sa dernière session, le Grand Conseil, malgré les paroles pleines de bon sens dites en faveur de la suppression du paragraphe 5 de l'article 20 de la loi sur les communes, a maintenu ses décisions précédentes.

D'excellents arguments ont été fournis pour et contre l'ordre de choses existant, mais le Grand Conseil a-t-il eu raison de s'en tenir à ce qui est? Je ne le crois pas.

Logiquement, il semble bien que ceux qui n'apportent pas leur obole n'aient pas à s'ingérer dans la direction du ménage communal.

Toi qui ne donnes rien, de quel droit viendrais-tu régler les dépenses?

Voilà ce que dit la froide logique. Mais on oublie que parmi les contribuables en retard dans le paiement de leurs impôts se trouvent de fort honnêtes gens, qui n'ont que le seul défaut d'être pauvres et que la nécessité de manger oblige à ne pas acquitter l'imposition réclamée.

Ces gens-là, les nécessiteux, qui payeraient si cela ne leur était matériellement impossible, est-il juste de les ranger dans la même classe que ceux qui, de parti-pris, se refusent à se mettre en règle avec la caisse communale? Non, mille fois non. C'est cependant ce qui existe actuellement, le fait est indéniable. Indistinctement, tous les non-payants sont frappés de la même mesure.

Tu es honnête, je veux le croire; tu es dans la misère sans qu'il y ait de ta faute, je l'admets; mais tu ne payes pas ton impôt, le droit de vote en matière communale t'est retiré. C'est de l'iniquité pure.

Il est souvent difficile, cela est avéré, de savoir d'une façon bien précise si tel ou tel est de bonne foi; mais ne vaut-il pas mieux être dupé par cent coupables que d'imprimer une tache à un innocent?

Retire-t-on le droit de vote à ceux qui sont reconnus coupables d'avoir fait de fausses déclarations? Non pas. Leurs ressources leur permettent de payer, ils payent et aucune peine ne leur est infligée.

De quel droit alors retenir ceux qui n'ont commis aucun délit? De quel droit porter atteinte à l'honneur de ceux qui n'ont pas payé parce qu'ils n'étaient pas en état de le faire?

On objecte que parmi les non-payants de parti-pris se trouvent nombre d'étrangers et qu'on ne doit pas donner à ces gens-là la possibilité de faire la loi chez nous.

Je suis absolument de cet avis. Mais alors, il est facile de parer à cet inconvénient. Qu'on revise le paragraphe en question, en ce sens qu'il ne soit plus applicable qu'aux étrangers.

L'ECHO.

NOS ANNONCES

Service des Primes

- Une Papeterie (1 fr. 50). M. Jules Bourquin, rue du Parc 76. Annonce 2410.
Une dite, M. Paul Robert, rue Léopold Robert 27. Annonce 2439.
Une dite, Mlle Estelle Robert, rue du Parc 77. Annonce 2450.
Une dite, M. Huguenin, rue de l'Industrie 24. Annonce 2440.
Une dite, M. X. Annonce 2460.

Les primes sont délivrées immédiatement aux agents droit.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 27 février. — La Société mutuelle de garantie pour les cautionnements des fonctionnaires et des communes a eu dimanche une assemblée extraordinaire de délégués; la réunion était très fréquentée. L'assemblée a approuvé le rapport et les comptes annuels.

L'assemblée a chargé le comité de travailler à étendre le but de la société, de façon à ce que les employés d'établissements de banque du canton de Berne, ne dépendant pas de l'Etat, mais publiant des comptes, soient admis à faire partie de l'association. La société de réassurance Allianz, de Berlin, a fait savoir par son représentant général à Berne, M. Paul König, qu'elle était disposée à accorder des réassurances plus étendues, dans le sens susmentionné. La Société mutuelle de garantie pour les cautionnements des fonctionnaires et des communes du canton de Berne a déjà couvert suffisamment ses risques par son assurance de l'Allianz.

Baden, 27 février. — L'Association ouvrière de Baden a décidé de présenter aux prochaines élections du Conseil national un propre candidat, à la place de M. Jæger, à cause de l'attitude de ce dernier, lors de la grève de Baden, et afin que le candidat conservateur, opposé à M. Jæger, soit élu. Le candidat conservateur n'avait obtenu que 1,600 voix de moins que M. Jæger lors des dernières élections.

Agence télégraphique suisse

Otten, 27 février. — Ce matin, un incendie a détruit à Ober-Erlimoon une grange avec écurie. 18 pièces de gros bétail et 7 porcs sont restés dans les flammes. La cause de l'incendie est inconnue.

Berne, 27 février. — Une conférence s'est réunie à Berne à la fin de la semaine dernière pour s'occuper des travaux préliminaires à la révision des traités de commerce. Assistaient, entre autres, à cette conférence, une déléguation du Conseil fédéral et les présidents des trois grandes sociétés économiques de la Suisse, savoir M. Cramer-Frey, pour la Société suisse du commerce et de l'industrie; M. Scheidegger, fabricant, pour la Société suisse des métiers; M. Jenni, conseiller national, pour la Fédération suisse des agriculteurs.

Bienne, 27 février. — Dimanche après midi un incendie a détruit une grande étendue de bois situés près de la sortie de l'Aar du lac de Bienne.

Bienne, 27 février. — L'assemblée de la commune bourgeoise de Bienne a décidé dimanche de vendre à la commune la source de Châtel.

Paris, 27 février. — La saisie de la valise de M. de Montcourt, secrétaire du duc d'Orléans, qui contenait plusieurs lettres du duc d'Orléans à différentes personnalités parisiennes entrainera vraisemblablement de nouvelles perquisitions dont le chiffre atteindrait quinze à vingt.

Le Figaro dit qu'une lettre saisie dans la valise est adressée par le duc d'Orléans à une Altesse Royale, son proche parent, résidant à l'étranger.

M. de Montcourt, interviewé, se déclare absolument étranger à l'acte de M. Déroulède, dont il ignorait absolument les intentions. Le baron de Vaux a fait des déclarations analogues.

Paris, 27 février. — Suivant l'Aurore, M. Déroulède, s'adressant au général Roget le jour des obsèques, aurait dit: «Général, je ne savais pas que vous fussiez au nombre des lâches.» Puis, s'adressant aux officiers: «Vous êtes tous des lâches. Je me suis battu plus de

vingt fois pour l'armée: vous ne seriez pas capables d'en faire autant.»

Suivant la Lanterne, les paroles de M. Déroulède seraient: «Je ne savais pas, général, que vous fussiez au nombre des traitres.» Ordre aurait été donné à tous les officiers de ne rien dire de ces paroles à qui que ce soit.

Madrid, 27 février. — Plusieurs milliers de soldats rapatriés ont manifesté pour se plaindre de leur dénuement. Le préfet est parvenu à les faire disperser.

Paris, 27 février. — M. Fabre, juge d'instruction, sera chargé de suivre l'affaire des perquisitions qui ont été faites dimanche chez des personnes appartenant aux partis royaliste et antisémite. Il en résulte que cette affaire n'a pas de rapport avec l'affaire Déroulède dont elle demeure distincte.

Londres, 27 février. — On télégraphie du Caire au Morning Leader que l'on craint des complications à la frontière abyssine; des renforts ont été envoyés à Kassala et à Ghedaref.

On télégraphie de Rome au Daily Mail que le colonel anglais Parson a demandé au gouverneur italien de l'Erythrée de lui vendre des approvisionnements pour la garnison de Kassala.

Le Caire, 27 février. — Les troupes des Derwiches sont dans la région au Sud-Ouest de l'île d'Alba, à 160 milles de Omdourman.

On télégraphie du Caire au Daily Télégraph que le Kkalifat prêche la guerre sainte: les tribus se joignent facilement à lui, car les indigènes sont mécontents des impositions et taxes qui frappent le Soudan.

Feuille officielle suisse du Commerce

Bureau de la Chaux-de-Fonds

La procuration collective conférée par la maison Veuve Henri Picard, successeur de Henri Picard et frère, à la Chaux-de-Fonds, à Maurice Picard, de la Chaux-de-Fonds, et Albert Borle, de Renan, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 22 août 1895, n° 213), est révoquée et remplacée par une procuration conférant à chacun des fondés de pouvoirs ci-haut nommés le droit de signer individuellement.

Fritz Brandt, du Locle, et Charles Favarger, de Neuchâtel, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds, ont constitué entre eux sous la raison sociale Brandt et Favarger, une société en nom collectif ayant son siège à la Chaux-de-Fonds et qui a commencé le 30 avril 1893. Genre de commerce: Décoration de boîtes de montres. Bureaux: rue de la Demoiselle, n° 27.

Le chef de la maison Yervant Arabian, à la Chaux-de-Fonds, est Yervant Arabian, de Constantinople, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Genre de commerce: Fabrication d'horlogerie. Bureaux: 4, rue de la Demoiselle.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouvertures de faillites

Marguerite Marmet-Roth, boulangerie et épicerie, à la Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite: le 6 février. Première assemblée des créanciers: lundi 27 février, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions: 18 mars.

Clôtures de faillites

José Codolar, négociant, domicilié à la Chaux-de-Fonds. Date du jugement de la clôture: le 17 février.

Tutelles et curatelles

La justice de paix du Val-de-Ruz, à la demande du citoyen Jules-Edmond Galland, de Neuchâtel et d'Auvernier, ancien employé de chemin de fer, domicilié à Vilars, lui a nommé un curateur de son choix en la personne du citoyen Abram Soguel, notaire, à Cernier.

Notifications édictales

La Cour d'assises a condamné par défaut: Léon Beyersdorf, originaire de Mulhouse (Alsace), précédemment à la Chaux-de-Fonds, prévenu d'abus de confiance, à dix-huit mois de réclusion, cent francs d'amende, dix ans de privation de ses droits civiques et aux frais liquidés à 68 fr. 50, frais ultérieurs réservés.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 22-23 février 1899

Recensement de la population en Janvier 1899: 1899: 32,238 habitants, 1898: 31,605

Augmentation: 633 habitants.

Naissances

- Susanne, fille illégitime, Zurichoise.
Guyot Emile-André, fils de Auguste-Adrien, graveur, et de Elisa née Vuilleumier, Neuchâtelois.
Guillaume-Gentil Marcelle-Juliette, fille de Arnold, horloger, et de Laure-Marie née Veuve, Neuchâtelois.
Etienne Ludovic-Firmin, fils de Jules-César, doreur et de Augusta née Jacot, Bernois.
Geiser Lydia-Maria, fille de Samuel, cultivateur et de Eugénie née Geiser, Bernoise.

Clivio Louis-Angelo, fils de Guilio, contre-maître maçon, et de Angela née Ruspini, Italien.

Andréa Fernand, fils illégitime, Bernois.

Promesses de mariage

- Mauron Aloyse dit Louis, portefaix, Fribourgeois, et Ackermann Victorine, sommelière, Lucernoise.
Schlotthauber Charles-Emile, professeur, Neuchâtelois, et Gropierre-Fochenet-Elisabeth, Neuchâteloise.
Gros Edouard, ébéniste, Genevois, et Courvoisier Lucie, Neuchâteloise.
Vischer Wilhelm-Auguste, artiste lyrique, Neuchâtelois, et Laurain Catherine-Louise dite Marie-Louise, Française.

Mariages civils

Renaud Numa, journalier, Neuchâtelois et Ingold Anna, Bernoise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

- 22678. Braun Joseph, fils de Joseph et de Kunigunde Järger, de Hecklingen, Duché d'Anhalt, né le 14 octobre 1867.
22679. Montandon Rachel-Léa, fille de Jules-Fritz-Edouard et de Aline-Léonie née Chopard-Blaise, Neuchâteloise, née le 23 septembre 1898.
22680. Widmer Yvonne-Janinne, fille de Arnold et de Clémentine Lachat, Bernoise, née le 16 septembre 1898.
22681. Kneuss Alcide-Jacob-Arnold, fils de Paul-Emile et de Amalie-Augusta Roinike, Bernois, né le 9 juin 1892.
22682. Gloor née Weiss Caroline-Sophie, veuve de Gottlieb, Neuchâteloise, née le 17 juin 1847.

Les soucis de la maternité

Tout est dans la joie au logis; pour la première fois, la jeune femme va être mère, le moment de la délivrance est anxieusement attendu. La pauvre femme pense à cet enfant qu'elle adorera et qu'elle dorlotera. Mais, hélas! survient souvent un désenchâtiment cruel, l'enfant a épuisé les forces de la mère et lui a laissé un sang tellement affaibli, que l'anémie, avec toutes ses suites, s'empara d'elle et atténua son bonheur.

Je fus envoyé, ces jours-ci, par le Directeur du journal, pour constater un fait de ce genre, chez Mme Bion, 19, rue d'Allemagne, à Paris. Elle me raconta ce qui lui était survenu depuis trois années, époque de la naissance de son cher bébé. Subitement, après cet événement, Mme Bion avait senti ses forces décroître rapidement: des douleurs atroces lui parcouraient le corps et elle avait des maux de tête violents. Elle ne pouvait rien manger ni rien digérer, ses nuits étaient sans sommeil et ses jours sans repos. Elle dut cesser ses occupations habituelles, elle n'avait plus la force de s'y livrer. Tous les traitements qu'elle avait suivis aggravèrent plutôt son état. Un voisin l'engagea un jour à faire emploi des Pilules Pink qui lui avaient donné un excellent résultat. «Un peu sceptique, me dit Mme Bion, j'essayai le médicament et je fus littéralement stupéfaite des effets surprenants qui se produisirent. Mes forces revinrent rapidement, mes douleurs disparurent, avec l'appétit je retrouvai des digestions faciles et mes joues s'empourprèrent peu à peu». Je constatai, en effet, une mine superbe chez Mme Bion, dont la sincérité ne peut être mise en doute.



Elle avait bien compris, en voyant les effets produits sur elle, par les Pilules Pink, qu'elles la régénèrent et reconstituèrent son sang affaibli, ce qui est leur rôle. L'anémie était bien la cause directe de cet affaiblissement chez Mme Bion et de ses souffrances. Elle a pour conséquence la perte générale des forces, la chlorose, le rachitisme chez l'enfant et quelquefois la danse de Saint-Guy. En tonifiant le sang et en le reconstituant, et en permettant au malade de bien manger et de bien digérer, les Pilules Pink guérissent l'anémie. Elles agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et ont sur les hommes une action efficace contre les maladies causées par le surmenage et les excès. Prix 3 fr. 50 la boîte, et 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco, par mandat-poste. En vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt principal en Suisse, P. Doy et F. Cartier, droguistes, Genève.

Le plus Agréable

THE CHAMBARD

Le Meilleur Purgatif

18953-14



Avis! Les contrefaçons qu'on tâche de mettre en circulation nous obligent à déclarer que le Pain-Expeller à la marque «sacre» est le seul véritable.

F. AD. RICHTER & Cie., Rudolstadt et Olten.

L'Impartial est en vente au CABINET des 7 heures chaque soir DE LECTURE, rue du Parc 30.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

MEUBLES DE LUXE

noyer ciré sculpté, sont à vendre. 11172-119

Forte réduction sur les prix de revient
 Tables, Chaises, Causseuses, Chevalets Louis XV, Marquises Louis XV, Chaises Louis XIII, Louis XVI, Louis XIV, Fauteuils Raphaël, Dagobert, Louis XIII, Escabeaux de tous styles, Banquettes X Renaissance, etc.

Halle aux Meubles
 RUE ST-PIERRE 14

BANQUE FEDERALE
 (Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 27 Février 1899.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/4 % de commission, de papier bancaire sur:

Et. Cours	
France (Chèque Paris)	100.53 3/4
Court et petits effets longs	3 100.53 3/4
2 mois acc. françaises	3 100.56 1/2
3 mois min. fr. 3000	3 100.58 3/4
Chèque min. L. 400	25.32 1/2
Londres (Court et petits effets longs)	3 25.31
2 mois acc. anglaises	3 25.34
3 mois min. L. 400	3 25.35
Chèque Berlin, Francfort	124.07 1/2
Allemagne (Court et petits effets longs)	4 1/2 124.08 1/2
2 mois acc. allemandes	4 1/2 124.15
3 mois min. M. 3000	4 1/2 124.20
Chèque Gènes, Milan, Turin	93. —
Italie (Court et petits effets longs)	5 93.05
2 mois, 4 chiffres	5 93.30
3 mois, 4 chiffres	5 93.45
Chèque Bruxelles, Anvers	100.38 3/4
Belgique (2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000)	3 1/2 100.38 3/4
Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2 100.38 3/4
Chèque et court.	3 1/2 209.40
Amsterdam (2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000)	2 1/2 209.40
Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	2 1/2 210.20
Chèque et court.	5 210.20
Vienna (Petits effets longs)	5 210.20
2 à 3 mois, 4 chiffres	5 210.40
New-York (Jusqu'à 4 mois)	4 1/2 5.19 1/2
Suisse (Billets de banque français)	100.52 1/2
allemands	124.05
russes	2.67
autrichiens	210.10
anglais	25.31
italiens	93. —
Napoléons d'or	100.50
Souverains anglais	25.28
Pièces de 20 mark	24.84

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Grâce à un achat très avantageux, dont je désire faire profiter ma clientèle ainsi que toutes les personnes qui m'en feront la demande, je puis offrir à un prix exceptionnellement bon marché UN TOUT PREMIER CHOIX DE

VIN BLANC D'AUVERNIER 1898
 Soutirage: Commencement de Mars.

— Se faire inscrire dès maintenant — 1842-1

LUCIEN DROZ
 COMMERCE DE VINS ET LIQUEURS
 TÉLÉPHONE Rue de l'Envers 32. TÉLÉPHONE

"Le Rheumatol"

guérit: **RHUMATISMES** de tout genre
Lombago, SCIATIQUE
Torticollis
Rhume de poitrine
Enrouement
Maux de dents rhumatismaux
Entorses, Foulures
 etc., etc.

Remède externe (frictions) contre les rhumatismes et les maladies provenant de refroidissement.

Indispensable à tout ménage

ce remède a remporté, depuis nombre d'années des succès éclatants, son action étant sûre, rapide et occasionnant aucune douleur.
 Prix du flacon, fr. 1.50 avec mode d'emploi.

Se trouve: H-400-L 2283-6
 A Chaux-de-Fonds, à la Pharmacie L. Barbezaf.
 A Neuchâtel, à la Pharmacie Dardel.
 A Fontaines, à la Pharmacie du Val-de-Ruz, de F.-H. Borel.
 Aux Ponts-de-Martel, à la Pharmacie Chapuis.
 Dépôt général: **OTTO BIEDER, Lucerne, rue Winkelried 40-A.**

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
ÉMILE ARNOUX
 17, — Rue du Parc — 17.
 — TELEPHONE —

VEAU première qualité le demi-kilo **60 C.**

Toujours bien assorti en **BOEUF, MOUTON, PORC** première qualité.

Choucroute - Sourlèche
 2271-1 Se recommande,

La Fabrique de Boîtes de Montres **Pierre FRAINIER & ses Fils à MORTEAU**

demande IMMÉDIATEMENT plusieurs bons **TOURNEURS** à la machine;
10 ACHÉVEURS pour la boîte acier et métal;
Un SERTISSEUR JOAILLIER Travail lucratif suivi à l'année. Bonnes références sont exigées. 2144-5

EMPRUNT

On demande à emprunter pour le 11 novembre prochain, contre garantie hypothécaire en premier rang,
21,000 fr.
 sur un immeuble en ville. — S'adresser pour offres et renseignements **Etude D. J. CUCHE, rue Léopold Robert 26. 2096-4**

VINS

A vendre environ 1500 bouteilles d'excellent vin blanc de Neuchâtel de 1892; 1500 bouteilles de dit 1893 et un litre de 5700 litres environ de blanc 1896. Offres sous H.-1698-N., à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 1916-1

Boulangerie Coopérative
 RUE de la SERRE 90
32 C. le kilo Pain Blanc
32 C. Pain Noir, 28 c.
 et dans tous ses Dépôts. 1821-151

GÉRANCE D'IMMEUBLES
Charles-Oscar DUBOIS
 Rue du Parc 9

A louer de suite:
 Temple-Allemant 103, pignon de 3 chambres, remis à neuf. 1616-1

Pour le 23 Avril 1899:
 Nord 7, bel appartement au 1er étage, avec balcon. 1617

Progrès 1, 2^{me} étage de 2 pièces; 30 fr. par mois. 1618

Progrès 113-a, rez-de-chaussée de 3 pièces, bout de corridor éclairé. 1619

On peut économiser beaucoup d'argent en achetant les **PAPIERS PEINTS** et les **BORDURES**, en demandant les **NOUVEAUTES à Erstes Ost-deutsches Tapeten-Versandhaus** **GUSTAVE SCHLEISING, BROMBERG** (Province de Posen) fournisseur de maisons princières. Fondé en 1868.

Les nouveautés de la Saison actuelle sont d'un bon marché exceptionnel et d'une beauté surprenante; les échantillons sont envoyés franco à chacun qui en fait la demande. — Papiers peints naturels, dep. 12 1/2 c. le rouleau. Papiers peints dorés, dep. 25 c. le rouleau. (Un rouleau couvre une surface de 4 m² environ). En demandant les échantillons, prière d'indiquer les prix approximatifs. 2097-1

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, de sciatic, de lombago, enfin de douleurs quelconques **Essayez**

Avis officiels
 DE LA **Commune de la Chaux-de-Fonds**
Mise au concours

La commune de la Chaux-de-Fonds met au concours l'élaboration des plans et devis en vue de l'agrandissement des Ecoles d'Horlogerie et de Mécanique.

Le concours est limité à MM. les architectes de la ville qui recevront le programme sur leur demande adressée à la Direction des Travaux publics.

Les projets seront reçus au bureau du Président du Conseil communal jusqu'au 31 mars 1899.

Conseil communal.
 239 2

Consommation Centrale et Epicerie fine
A. MOREL
 6, Place Neuve. — Rue du Stand

Charbon pour fer à repasser, à 45 cent. le paquet. — Lessive grasse, à 40 cent. le kg. — Saucisses de ménage, Choucroute de Strassbourg, — Café grillé, depuis 1 fr. la livre.

Conserves de Saxon
 Confitures en bocaux et ouvertes. — MIXED PICKLES. — Piccalilli oignons, cornichons, etc. — Pâtes pour Sandwich au poulet, dinde, jambon, anchois, etc. — Très recommandé MANHU au froment, orge, avoine, riz, maïs. — **CRÈME** et **LAIT** condensés sans sucre, d'après le nouveau procédé de Nestlé, en litres et demi-litres.

Dewar's Perth Whisky
 Toujours bien assorti en **VINS fins et ordinaires** — **LIQUEURS, SIROPS et DESSERTS.**

Crevettes et autres Conserves importées

AVIS

A l'occasion du 1^{er} mars, on rappelle les dispositions de l'article 3 du Règlement général de Police, ainsi conçues:
 « Il est défendu dans la zone intérieure de la localité de faire partir des boîtes et pétards, de décharger des armes à feu et de brûler des pièces d'artifices sur la voie publique. »

Direction de Police.
 2385-2

La teinture chez soi par le Savon Maypole

est simple, rapide, économique. Toutes les ménagères voudront employer le Maypole, dont l'emploi est aussi sûr que facile et grâce auquel on peut remettre à neuf en quelques minutes sans aucune difficulté n'importe quel objet de n'importe quel tissu. Un mode d'emploi simple, accompagne chaque morceau.

Vous faites une simple lessive au Maypole, vous y baignez l'objet... et c'est tout.

Le Maypole s'emploie pour teindre les blouses, jupes, corsages, rubans, robes d'enfants, dentelles, gants de tissus, châles, plumes d'oiseaux, ouvrages de tricot, flanelles, etc., etc., tous les tissus, même le coton.

Prix du morceau en couleurs 60 c., noir 75 c.

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries, épicerie fines et principales merceries.
 En gros chez MM. E. Perrochet fils, droguiste, La Chaux-de-Fonds et Barbey & Co., négociants, Neuchâtel.
 Représentant général pour la Suisse, Ch. Balsenc, Genève. 1868-18

LAIT STÉRILISÉ
 et Lait humanisé
 de la Société d'Industrie laitière
 Yverdon 8477 47

Le meilleur aliment pour enfants en bas âge et personnes soumises au régime du lait et souffrant de l'estomac.

Qualité supérieure garantie, recommandé par MM. les médecins.

DÉPÔTS
 Droguerie E. PERROCHET FILS
 4 Rue du Premier Mars 4
 LA CHAUX-DE-FONDS et dans les Pharmacies
 au Monnier et Louis Barbezaf

Le Baume d'Hercule
 vous serez étonné de son effet 151-44*

PHARMACIE BOURQUIN
MEUBLES

On demande à acheter d'occasion une table carrée, plantée, et une garde-robe à deux portes, le tout en noyer et en bon état. 2166-1
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

60
Poussettes
 de la Fabrique SENDER de Schaffhouse

VIENNENT D'ARRIVER
 Au Grand Bazar du **Panier Fleuri**
 Modèles nouveaux. Prix modiques.
 Roues et Ressorts garantis pour une année. 14850-232

Couvertures pour poussettes.

A REMETTRE à Genève

un joli magasin d'épicerie, mercerie, vins, bien situé dans un quartier d'avenir, jolie clientèle, affaire assurée.
 S'adr. **Maison BARBIER, Droguerie** en gros, Chemin des Battoires, Plainpalais, Genève. H-1520-H 2091-1

Demandez à vos épiciers la Véritable **Chlorée** (pap. rouge)

FRANCK

reconnue partout comme le meilleur mélange au café. 15248-4

36 Médailles **Marque déposée: Moulin à café**

Pour Epicerie!

A vendre jolis petits **TONNEAUX** pour liqueurs avec inscriptions, plus une banque de magasin. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au café 2290-2

Le Corricide Bourquin
 guérit sûrement et sans danger **Cors, Darillons, Verrues**
 Prix du flacon, 1 fr. 25.
 Envoi au dehors contre 1 fr. 35 en timbres-poste. 667-18*

DÉPÔT UNIQUE
PHARMACIE BOURQUIN
 39, rue Léopold Robert 39.

A LOUER
 à partir de la Saint-Georges, le **Chalet des Cornes-Morel**, comprenant un logement de 5 pièces, remises, grange et écurie, ainsi qu'un pré de 16,000 m², d'un excellent rapport. H-536-C 2258 2*
 S'adresser à M. Emile Farny.

Au BAZAR NEUCHATELOIS
 Place Neuve et 1603-295
 Passage du Centre.

BRODERIES blanches.
BRODERIES couleurs.
CACHE-POINTS.
DENTELLES p' lingerie.
GALONS à crocheter.
FIL et SOIE à crocheter.
TABLIERS de ménage.
TABLIERS p' enfants.
CORSETS p' enfants.
CORSETS p' dames.
CORSETS de santé.

Grand choix. — Escompte 3 %.
MODES
 Spécialité de deuil.

Maison

On demande à acheter une maison de rapport située autant que possible au centre. — Adresser les offres bien détaillées, sous initiales V. C. 180. Poste restante.

Clef de Voitures
PERDU une clef double pour roues de voitures essieux Patentés. — La rapporter contre récompense, à l'Ecurie de l'Hotel de France. 2090

PASTILLES PECTORALES CALMANTES
 du Dr A. BOURQUIN, pharmacien
 guérissent rapidement Rhumes, Bronchites, Catarrhes

PRIX DE LA BOITE: 1 FRANC 148-17*
 Dépôt unique: Pharmacie BOURQUIN, rue Léopold-Robert 39

POMMADE
 de Crinière de cheval et Racines d'orties pour faire croître les cheveux et empêcher leur chute.
 Prix du pot: 1 fr. 50. 1959
 Chez M. L. JEANMONOD, à St-Imier.

Lire le "Guguss"
LES ARMES-RÉUNIES à Berne.
 En vente à librairie A. Courvoisier et dans les Kiosques. — Prix, 10 c.

GRANDE Brasserie du Square
TOUS LES SOIRS
à 8 heures,
Nouveauté! Nouveauté!
GRAND CONCERT
donné par la célèbre Troupe

Aechte Münchner
(2 dames et 2 messieurs).
CHANTS — DUOS — TRIOS
Entrée libre. 2394-1

Amphithéâtre du Collège
JEUDI 2 MARS 1899
à 8 h. du soir

Récital Littéraire
PAR
M. ALPHONSE SCHELER
Poèmes, poésies, contes et monologues comiques.
Prix d'entrée: 1 fr. 50. — Pour la jeunesse des écoles, 1 fr. 2356 2
Programme détaillé et cartes à l'avance au magasin de musique de M. Léopold BECK et le soir à l'entrée de la salle.

TEMPLE DES ÉPLATURES
Lundi 27 Février 1899
à 8 h. du soir. 2378-1
CONFÉRENCE
donnée par
le médecin-missionnaire **LIENGME**

Le Docteur H. Brandt
Spécialiste pour les maladies du système nerveux et celles de la peau
Rue du Parc 25
LA CHAUX-DE-FONDS
sera absent du 26 février au 24 mars pour service militaire 2421-3

Les Bureaux et Ateliers
Ditisheim & C^e
Succès de Maurice Ditisheim
se trouvent dès ce jour 2353-2
44, Rue Daniel Jeanrichard

Attention!
Famille suisse en Angleterre désire engager une jeune fille âgée de 16 ans, pour apprendre la langue anglaise. Bons gages et vie de famille assurés. On demande également dans un restaurant de Tavannes une bonne cuisinière et dans un hôtel de Bienne une sous-cuisinière. Plusieurs cuisinières, femmes de chambre, servantes et bonnes d'enfants, sont demandées dans les meilleures familles de la Suisse française, allemande et pour l'étranger. Prière d'adresser les offres, accompagnées de références et photographies, à l'Agence de placement **E. SANTSCHI**, Tramelan. 2409-1

DOMAINE DES FONTANETTES
(Bordeaux rouge)
Récolte 1896 Fr. 115 la barrique de 225 l.
» 1895 » 125 » » 225 l.
» 1893 » 150 » » 228 l.
» 1890 » 200 » » 228 l.
GLOS SAINT-AUBIN (1^{er} Graves)
(Vin blanc)
Ma récolte 1895 Fr. 120 la barrique
» 1893 » 150 » » 228 l.
» 1890 » 210 » » 228 l.
fût compris, la barrique de 225 litres rendue gare de Bordeaux. Vins garantis naturels sur facture.
Echantillon gratis. — Par demi-barrique, 5 fr. en plus. 2373-4
Célestin DESCHAMPS
Ka 5107 Propriétaire, BORDEAUX

CESSATION de COMMERCE
Mme Spahr, rue du Soleil 9, informe sa bonne clientèle qu'elle ne continuera pas le Commerce de bois qu'elle exploitait sous la direction de M. Tellenbach, décédé. 2300-2

TERMINEURS
On cherche à faire terminer en qualité soignée, en fournissant boîtes et mouvements, les boîtes en argent et en or 14 et 18 karats, une spécialité 9 1/2 lig. à clef brevetée et simplifiée, en fortes séries de 500 au minimum. — Adresser les offres, sous chiffres H. R. A. 2304, au bureau de L'IMPARTIAL. 2304-2

Correspondant
On demande un correspondant capable sachant le français et l'allemand. — Adresser les offres, avec indication des gages demandés, sous C. W. 2321, au bureau de L'IMPARTIAL. 2321-2

Mise au concours
L'Ecole d'horlogerie et de mécanique de **ST-IMIER**, met au concours une place de maître d'échappements. Entrée le 1er Mai. Traitement annuel 2600 fr. Les inscriptions, accompagnées de certificats et de références, sont reçues d'ici à la fin du mois par la direction de l'Ecole. n°911-J 1689-1 LA COMMISSION.

Société de Musique Au Théâtre **JEUDI 9 MARS**
à 8 1/4 heures du soir
VII^{me} ANNÉE
2^e CONCERT D'ABONNEMENT
donné avec le concours de
M^{lle} Elsa Ruegger
Violoncelliste, de Bruxelles
M^{lle} Valérie Hegar
Cantatrice, de Bâle
et de
MM. Georges PANTILLON, Max GRUNDIG, Henri WUILLEUMIER
et **Albert JEANNERET**, de notre ville.
Prix des Places:
Balcons, 3 fr. 50. — Premières, 3 fr. — Fautuils d'orchestre, 2 fr. 50. — Parterre et Secondes numérotés, 2 fr. — Secondes non numérotées, 1 fr. — Troisièmes, 75 c.
BILLETS: M. LÉOPOLD BECK et Mme EVARD-SAGNE.
Location: Sociétaires, Samedi 4. — Public, dès Lundi 6, à midi.
RÉPÉTITION: 1 1/2 h. Sociétaires: La carte. Public: dès Lundi 6, à la porte.

SOIERIES 2152-1
VÉRITABLE SILK CRIN H-1549-X
BADAN & Cie, GENÈVE

Cravates
pour Messieurs
Nouvel et bel Assortiment
J. GÄHLER
10 - PLACE NEUVE - 10

Une des plus importantes compagnies d'assurances sur la vie, bien connue et ayant déjà de nombreuses relations aux Montagnes neuchâtelaises demande un
AGENT
pour la Chaux-de-Fonds et environs.
Adresser offres écrites sous chiffres H.-2115-N., à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Neuchâtel. 2417-5

Aux Doreurs !!
A remettre un atelier de dorure et argenture. — S'adresser chez M. J. Naville, rue de Cornavin 10, Genève. 1608-1

Une Maison d'horlogerie
de Francfort-sur-Main, prendrait comme **COMMIS** un jeune homme de toute moralité, muni de bons certificats d'apprentissage et, si possible, quelque peu au courant de l'horlogerie et de la langue allemande. — Adresser les offres avec références et indication des prétentions sous chiffres F C F 64, Francfort-sur-Main. 2404-3

Traineau
A vendre faute d'emploi, traineau de maître quatre places vis-à-vis, garnitures mobiles en drap, peau de mouton, patins ferrés à glace, pouvant s'atteler en flèche, très bon état d'entretien. Photographies à disposition des amateurs. S'adr. **Etude D^e Auguste Gonet**, avocat, rue du Marché 2. — Téléphone. 1296-3

F. Arnold
o DROZ
La Chaux-de-Fonds
Jaquet-Droz 39
MONTRES GARANTIES
Or, Argent, Acier et Métal
Détail

F. Arnold
o DROZ
La Chaux-de-Fonds
Jaquet-Droz 39
MONTRES GARANTIES
Or, Argent, Acier et Métal
Détail

CERTIFICAT!
Par les soins que m'a prodigués par voie de correspondance M. O. Mück, méd. à Glaris, j'ai été débarrassé rapidement et sans beaucoup de frais, de rousses, taches et poils que j'avais au visage, ce que je certifie.
Bäugi (Thurg.), le 22 décembre 1898.
Mlle N. LIENHARD.
Adresse, O. Mück, médecin, à Glaris (Suisse).

Timbre
EN METAL & EN CAOUTCHOUC
A. WALLER
rue Léopold-Robert 66

Brasserie Métropole
Lundi 27 Février 1899
dès 8 h. du soir,
GRAND CONCERT
donné par la Troupe ITALIENNE
SPORT
(six personnes) en Costume Napolitain.
ENTRÉE LIBRE 2325-1

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS
CONFÉRENCE PUBLIQUE
le **MARDI 28 FÉVRIER 1899**, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre: 2355-1
ÉMILE AUGIER, par M. J. CART, instituteur.

Société suisse de Tempérance
de la **CROIX-BLEUE**
Mercredi 1^{er} Mars 1899
à 2 h. après midi
Au Temple des Éplatures
RÉUNION PUBLIQUE
des Sections de Tempérance des montagnes
Départ du Square à 1 heure.

Panorama artistique international
à côté de l'Hôtel Central. 852-96
RUE LÉOPOLD ROBERT 58
Du 20 au 27 Février 1899
La Vie de Jésus
en Palestine.
A la demande d'un nombreux public, cette série restera exposée jusqu'à dimanche 19 février.

Ecole professionnelle
Le Cours de repassage s'ouvrira le lundi 13 mars et durera 3 semaines, 3 h. par jour, chaque matin.
Prix: 15 francs.
Pour les renseignements et inscriptions, s'adresser à Mme Fanny TISSOT-HUMBERT, rue du Premier-Mars 12. 2379-2

Oscar FRÉSARD
Hôtel Central — LA CHAUX-DE-FONDS
Machine à écrire
A vendre une excellente machine à écrire. — S'adresser à l'Étude de M. Ch. Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 2405-6

Boulangier
Jeune homme de la Suisse allemande, fort et robuste, désire entrer dans une boulangerie de la Suisse française, où il pourrait un peu s'occuper de pâtisserie. — Prière d'adresser les offres à l'Agence **E. SANTSCHI**, Tramelan. 2435-1

CHARCUTERIE BERNOISE
61, Rue de la Serre - Rue de la Ronde 11
Choucroute et Souris
à 20 c. le kilo.
Toujours bien assorti en **PORC SALÉ et FUMÉ**
Se recommande, **E. LIECHTI**. 2330-2

Papiers Peints
et imitation de vitraux
- Cire à parquets -
Viotti & Stalner
Rue Jaquet-Droz 39 9420-73

SERTISSAGES
Qui pourrait entreprendre des sertissages à la machine pour échappements fixes. — Adresser prix par séries et adresses, sous B. A. 1967, au bureau de L'IMPARTIAL. 1967

Association Démocratique LIBÉRALE
et
Cercle Montagnard
FÊTE DU 1^{er} MARS 1899
♦ Programme ♦
1^{re} PARTIE
2 1/2 heures après midi. — Ouverture de la fête. **Discours et Chants**.
5 1/2 heures. — Clôture.
2^{me} PARTIE
7 1/2 h. du soir. — **SOUPER. Discours. Productions diverses.**
11 heures. — Clôture officielle.
Prix du Souper, 2 fr. (sans vin).
Tous les citoyens libéraux sont cordialement invités. 2371-2
Les Comités.

Volksverein Chaux-de-Fonds
I Märzfeier
Wir laden hiemit sämtliche Mitglieder ein, an der I Märzfeier teilzunehmen, die Fahne am Zuge zu begleiten, sowie Abends dem Banquet im Hôtel de la Balance beizuwohnen.
Oeginn des Banquets, 7 Uhr.
Preis fr. 3.50 mit 1/2 Flasche Wein.
Die Liste zum unterzeichnen liegt in genanntem Hôtel auf. 2384-1
Das Komite.

Société des Jeunes radicaux
BANQUET
du 1^{er} Mars 1899
à la Brasserie du Cardinal
Tous les membres et amis de la Société désireux de prendre part au Banquet (2 fr. 50), sont priés de signer jusqu'à Lundi soir, 27 courant, les listes de souscription déposées à la Brasserie du Cardinal et à la Brasserie Hoffmann, rue Jaquet-Droz 50. 2376-1
Le Comité.

Restaurant - Epicerie - Boulangerie S, SPILLER aux Planchettes
Mercredi 1^{er} Mars 1899
Banquet!
à 1 fr. 50
suivi de
Soirée Familiale.
2383-2 Se recommande.

Société fédérale de Gymnastique ANCIENNE SECTION
BANQUET
du 1^{er} Mars 1899
MERCREDI, à 8 heures du soir, dans son local, **RUE de la SERRE 12.**
MM. les membres et amis de la Société sont priés de s'y faire inscrire. 2445-2
Le Comité.

BRASSERIE TIVOLI
— Rue de l'Est —
Mercredi 1^{er} Mars 1899
dès 8 h. du soir,
Souper aux tripes
2439-2 Se recommande, **Th. Stoffen**.

Hôtel de l'Aigle
Mercredi 1^{er} Mars 1899
dès 7 1/2 h. du soir,
Souper aux tripes
MODE NEUCHATELOISE
2426-2 Se recommande, **FRANZ MISTEL**.

AVIS
Pour aider à faire un inventaire et quelques travaux de bureau, on cherche une personne pendant le mois de mars, de préférence un monsieur ayant déjà travaillé dans un magasin de nouveautés, mercerie et commerce analogue. — S'adresser, sous chiffres **K. Y. B. 2436**, au bureau de L'IMPARTIAL. 2436-3

Lingère
Mlle Marthe GUINAND, rue du Temple **Allemand 51**, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession, soit en journées ou à la maison. **CHEMISES de MESSIEURS** sur mesures. **TROUSSEAUX**. — On se charge des **Raccommodages**. 2157

RELIURE
Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. 17340-36
E. KAHLERT, relieur, r. de la Cure 3.